

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	26 (1897)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	L'écriture droite

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

étudie la question de réunir en brochure tout ce qui a paru sous le titre : « Le dessin à l'Ecole primaire »

M. Moser, professeur à Fribourg, se chargera volontiers de cette mission.

E. G.

## L'ÉCRITURE DROITE

Voici les conclusions du rapport présenté à la Commission scolaire de Lausanne par MM. Combe, Otth et Henchoz :

1. Afin d'enrayer l'augmentation toujours croissante des cas de déviation de la colonne vertébrale et de myopie, il est indispensable d'en arriver à adopter la position du cahier médian droit, soit l'écriture droite.

2. Cette introduction nous conduit à repousser la position du cahier médian incliné. Celle-ci, de même qu'une inclinaison des traits d'écriture de 75° environ, ne nous paraît pas présenter des garanties suffisantes pour obtenir des élèves une attitude irréprochable.

3. La tenue du cahier médian droit doit être rendue obligatoire dans toutes les classes.

4. Il est nécessaire de donner au personnel enseignant des directions se rapportant à la tenue du corps, de la plume, du cahier, afin d'arriver à une unité aussi grande que possible entre les différentes classes.

5. Les appuis que l'on recommande pour empêcher l'élève de se courber en avant ne nous paraissent pas présenter des avantages réels. Ils contribuent à détourner l'enfant de l'objet de la leçon, et provoquent des remarques qu'il convient d'éviter. Il faut que l'élève, par sa seule force de volonté, arrive à se maintenir dans une attitude correcte.

La Commission soussignée, en prenant pour exemple ce qui a été fait à Bâle, il y a un an, et conformément aux conclusions adoptées au Congrès de Budapest, propose de donner au corps enseignant des instructions dans le genre de celles-ci :

1. Il faut veiller sérieusement à ce que la tenue des élèves soit bonne. La partie supérieure du corps doit conserver une position symétrique par rapport à la table ; la poitrine et la tête ne sont que fort peu inclinées en avant.

Le torse ne doit être ni dévié, ni penché à gauche ou à droite ; la poitrine ne doit pas s'appuyer contre le bord de la table.

2. Les avant-bras ne s'écartent pas du corps de plus d'un travers de main. Ils reposent sur la table au moins aux deux tiers de leur longueur ; le coude dépassant la table sert de contrepoids à la main et la rend plus légère.

3. Le banc est utilisé autant que possible dans toute sa largeur. Les jambes ne sont ni croisées aux genoux ou sur le cou du pied, ni fléchies sous le banc. Les pieds reposent à plat sur le plancher ou le marchepied et les jambes sont placées verticalement.

Dans les classes de filles on veillera à ce que les vêtements ne gênent pas les élèves et ne contribuent pas à provoquer une attitude défectueuse.

4. Le cahier est placé devant le milieu du corps, de façon que la ligne d'écriture soit toujours parallèle au bord de la table. L'élève s'occupera avant tout de cette position. On veillera à ce que, pendant l'écriture, les avant-bras restent fixes et que le cahier seul se déplace.

La distance entre les yeux et la ligne d'écriture sera au minimum de 30 cm.

5. Le porte-plume est tenu par le pouce et le doigt majeur qui ne se place jamais au-dessous ; l'index, par contre, appuie légèrement le porte-plume. Celui-ci dépasse la main au-dessus de l'articulation métacarpo phalangienne et se dirige dans le sens de l'axe de l'avant-bras.

6. Les traits de l'écriture sont perpendiculaires au bord de la table.

7. On veillera à ce que l'élève, dans tout ce qu'il écrit, fasse preuve d'une application suffisante.

8. Dans les jours sombres, on évitera tout travail écrit pendant la première heure du matin, de même qu'à la fin de l'après-midi.

Lausanne, le 2 avril 1897.

D<sup>r</sup> COMBE.

H. OTTH.

*Le rapporteur :*

L. HENCHOZ.

## BIBLIOGRAPHIES

### I

*La lettre du catéchisme du diocèse de Lausanne, expliquée par demandes et réponses avec des exemples, des comparaisons et des histoires, par M. FROSSARD, ancien recteur du Collège Fribourg. Librairie Fragnière.*

En terminant notre compte rendu du premier volume de cet important ouvrage, nous exprimions le vœu de voir paraître le plus tôt possible le deuxième volume.

Ce vœu est maintenant réalisé.

Il ne nous reste plus qu'à remercier le pieux et savant auteur et à souhaiter à cette seconde partie l'accueil et le succès du premier volume.